

**Michel et Monique BONNARD**

12 Boulevard Thermal

63100 Clermont Ferrand

Tel : 04-73-37-22-08

E-mail : bonnard63@gmail.com

Pièce 54

Mme Elisabeth MASSENA

12 bis Boulevard Thermal

63100. Clermont Ferrand

Clermont Ferrand, le : date de l'a poste

**Lettre Recommandée avec accusé de réception.**

**Objet : Panne sur vos télécommandes - Portail Boulevard Thermal**

Madame,

Suite aux orages du 3 mai dernier, nous avons subi un important dommage électrique, déclaré à notre assureur, qui a endommagé nos moteurs de volets roulants, amplificateurs d'antennes tv et toute les commandes des portes automatiques de nos garages, ainsi que du portail boulevard thermal.

Pour ce dernier point, il s'agissait d'un disjoncteur différentiel qui a grillé et a été remplacé le 5 Mai.

A la suite de ce remplacement, toutes les ouvertures automatisées ont retrouvé un fonctionnement normal et répondaient parfaitement aux télécommandes.

Vous nous avez informés, ainsi que vos intervenants à domicile, à plusieurs reprises du non fonctionnement de vos télécommandes du portail situé boulevard thermal.

Ceci nous semblait impossible vu le parfait fonctionnement de nos propres émetteurs.

Cependant, nous avons informé notre installateur de cette anomalie ???.

Nous avons décidé de changer la carte de transmission des signaux de l'antenne extérieure, qui possède plusieurs canaux d'entrée, au cas ou l'un de ces canaux, sur lequel pourraient être codées vos télécommandes, soit défectueux.

Ce changement a rendu inopérants les codages de l'ensemble des télécommandes reliées à l'ancienne carte. Il faut ainsi que vos télécommandes soient de nouveau codées afin d'être reconnues par la nouvelle carte électronique.

Nous restons à votre écoute si vous souhaitez faire cette démarche, pour convenir des modalités. Nous souhaiterions que ce codage soit effectuée par votre propre installateur, en notre présence.

Vous trouverez, en pièce jointe la facture de la nouvelle carte pour laquelle vous voudrez bien nous adresser votre participation.

Nous profitons de ce courrier pour vous rappeler, que conformément au jugement du Tribunal de Clermont Ferrand, du 3 mai 2016, vous avez toujours, même en cas de panne, la possibilité d'ouvrir manuellement, tant le portail du Boulevard thermal que celui séparant nos parcelles, puisque vous êtes en possession des clefs de déverrouillage de ces équipements.

Pour le portail du Boulevard thermal, une seconde clef de secours se trouve dans le boîtier fixée sur le piler de sortie, ce que vous n'ignorez pas.

En cette attente,

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Monique et Michel BONNARD